

No d'identification			Année
8 7 0 _____			_____

<b>Renseignements sur le client</b>
Nom de l'entreprise _____
Adresse de l'entreprise _____
Personne-ressource (doit être un client ou un actionnaire de l'entreprise) _____

<b>Cette cession porte uniquement sur l'assurance des prix du bétail.</b>
À titre onéreux, l'assuré cède à _____ Nom du cessionnaire
du _____ Code postal _____ Adresse postale complète
une part indivise de 100 % de toutes les sommes jusqu'à un montant de _____ \$ qui peuvent être payées par l'administrateur du programme à la suite d'une perte payable sur les numéros d'identification et de souscription tels qu'ils ont été saisis ci-dessus.

<b>Signature. Transmettez ce document dûment rempli à Agri-Commodity Management Association.</b>
Fait à _____ dans la province du/de/de la __ le _____ jour de _____ 20 ____ Ville ou village Date Mois Année
Client _____ Signature Témoïn _____ Signature
Client _____ Signature Témoïn _____ Signature
Client _____ Nom en caractères d'imprimerie Témoïn _____ Nom en caractères d'imprimerie

<b>Réservé à l'administration - Consentement et déclaration</b>
Vous pouvez transmettre ce formulaire à Agri-Commodity Management Association à l'adresse suivante : elpi@agricommodity.ca
L'administrateur du programme consent à la cession susmentionnée, sous réserve de la déduction de toute somme pouvant être due à la province du Nouveau-Brunswick.
Bureau de l'AFSC uniquement : Fait à Lacombe, Alberta, ce _____ jour de _____, 20 ____ Complété par : _____
Signé par : _____ pour Agriculture Financial Services Corporation Date : _____

Cachet de la date
Ne pas utiliser cette section
Ne pas utiliser cette section

Les renseignements personnels contenus dans ce formulaire sont recueillis en vertu de la Loi sur l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick. Vos informations sont protégées et soumises aux dispositions de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée du Nouveau-Brunswick. Nous ne recueillons que ce qui est nécessaire à l'administration du programme pilote d'assurance des prix du bétail dans les Maritimes. Les informations vous concernant seront communiquées à la Société des services financiers de l'agriculture aux fins de l'administration du programme. Vos informations peuvent être partagées avec Agriculture et Agroalimentaire Canada à des fins d'élaboration de politiques et de programmes, d'évaluation de programmes et/ou de recherche et de statistiques. Les questions relatives à la collecte d'informations doivent être adressées au ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick.